

PROJET

de

Compte-rendu de la réunion de comité du 5 mars

15 heures

chalet des Bordes

présents : Jean-Yves-J., Emmanuel S., Jean-Marie. M., Philippe H., Freddy A., Delphine K., Pascale B., Michel K., PhilippeB., Jean-François C. (me dire si j'ai oublié quelqu'un..)

à ce jour selon les cotisations versées : 51 membres et 30 licenciés, 6600€ de recettes et 8000€ de dépenses (versements compris)

... et 2307 visiteurs sur le site

dans l'ordre des sujets abordés

- prendre note que du 20 au 23 mai une manifestation culturelle aura lieu sur le site des hangars de Val et Chatillon, empêchant tout accès aux locaux.
- À la demande présentée par un kiné pour faire découvrir la voile à des jeunes handicapés il est répondu par la négative, notre base ne disposant pas des équipements minimum requis pour ce genre d'activité (pontons, moyens de transbordement de personnes...) et nos bateaux (voile légère) ne se prêtant pas à la mobilisation rapide de personnes handicapées pour répondre aux nécessités de la manœuvre.
- Journée du nautisme : là encore notre réponse est négative pour une éventuelle participation. Sans ponton trop de temps serait consacré au transbordement des personnes de la terre aux bateaux, sans compter les risques pris lors du passage d'une embarcation à l'autre avec des jeunes enfants, des personnes âgées ou simplement malhabiles etc... Ajouter à cela l'incertitude du temps et éventuellement celle du comportement de certains passagers...
- l'adresse du siège social du club est fixée au domicile d'Yves K. Cela sera précisé sur le site en page « contacts ».
- Delphine K. prend en charge la constitution d'un dossier de demande de subvention à la mairie de Badon.
- Bateaux en péril ; Leurs propriétaires seront avisés, contact ayant été pris avec le club de plongée par Philippe H., qu'un renflouage est possible (quand il fera moins froid) mais que cela restera un acte privé qui en aucun cas ne saurait engager le club de voile. Les références téléphoniques du club de plongée leur seront envoyées.
- Apparaîtront sur le site les noms des personnes référentes dans tous les aspects de la vie du club (page « contacts »)
- la page d'accueil du site renverra aux modifications du règlement intérieur et à celles de la page « contacts ».
- Michel K. est allé faire un tour aux hangars, pas de problème ils sont propres
- le niveau du lac monte, pour en profiter encore mieux la mise à l'eau est repoussée au 9 avril (une seconde raison est la prévision d'absence d'un certain nombre de membres ce jour-là)
- le 19 mars journée de services aux Bordes : une équipe pour identifier les mouillages (avec Michel K.), une équipe pour passer de l'anti fouling sur le troll (avec Philippe H.) une équipe de nettoyage du chalet et de ses abords (avec Delphine K.) + formation à la conduite sur la petite sécu pour ceux qui le souhaitent.
- Le calendrier des permanences sera remis à l'état vierge sur le site. Chacun pourra s'y inscrire à son gré, sur la grande (obligation du permis fluvial) ou la petite sécu. Un complément d'information rédigé par Michel K. sera mis à l'information de tous.
- Jean-Marie M ; se charge de l'achat de nouvelles cuissardes

- toute personne qui effectuerait des achats pour le club sur demande du comité ou du bureau fournira à Delphine en plus de la facture en bonne et due forme un RIB pour en faciliter le remboursement.
- Une demande sera faite à la mairie de Val et Chatillon pour l'usage de palans de levage à destination des membres du club (question sera posée à Pierrot pour un point de situation à ce sujet)
- demande sera faite à Dédé de modifier le schéma de mouillage (abandon du cordage flottant).

Merci de m'adresser vos commentaires et rectificatifs ou compléments si nécessaire et avant le dimanche 13 mars. A cette date et corrections éventuelles faites ce C-R vous sera adressé en version définitive.

Le secrétaire.